ASMP – Association Suisse de Surveillance de Matériaux de construction Pierreux www.sugb.ch	CT ASMP **Décision**	SÜGB ASMP

No.	28/3

	Date	Date	Date
Date			
- Question transmise à la CT ASMP:	08.07.05		
- Décision de la CT ASMP:	21.07.05		
- Mise en consultation nécessaire:			
oui [ ] **non** [X]			
- Fin de la mise en consultation de la CT ASMP:			
- Examen de la décision:	18.04.06	12.07.06	08.06.17
- Distribution selon clé: 25.07.05 (Comité, comité technique, CT, surveillant)	21.04.06	**20.07.06**	08.06.17

D'autres éclaircissements nécessaires?

Question	Qui	Délai
Béton <u>Documentation de l'évolution de la résistance</u> Combien de valeurs de résistance à 2 jours doivent être présentes?		
Décision		
L'évolution de la résistance peut être déterminée selon l'essai initial (voir annexe A à la norme SN EN 206:2013) ou sur la base du comportement connu de béton de même composition (SN EN 206, chap. 7.2). Lors de modifications significatives de la composition, l'évolution de la résistance est à déterminer selon la procédure indiquée. Il n'est en principe pas nécessaire de valider régulièrement l'évolution de la résistance du béton par des essais. Les résistances à 2 jours ($f_{cm.2}$) peuvent être définies (selon l'alinéa 7.2 (2)) et ensuite vérifiées, notamment si des modifications apparaissent dans le mélange de béton. L'évolution de la résistance dépendant essentiellement du type et de la teneur du ciment et du rapport E/C, les vérifications de l'évolution de la résistance sont indispensables lors de la modifications des paramètres suivants: - modification de la teneur du ciment, notamment lors de réductions - modification du type de ciment, ou de la classe de résistance du ciment notamment lors de réductions - modifications du rapport E/C, notamment lors d'augmentations du rapport E/C - paramètres supplémentaires selon appréciation personnelle		
Remarque		
Si l'évolution de la résistance d'un béton oscille entre «moyenne» et «rapide», l'ASMP recommande la dénomination «au moins moyenne». La cure nécessaire devra aussi être appliquée à des bétons présentant une évolution de la résistance moyenne ou rapide.(→ indication à l'intention des clients).		

Si la résistance à 2 jours est utilisée en tant que variable de pilotage pour le contrôle de la production en interne, les fréquences des essais en résultant demeurent applicables.		

Décision en séance de la CT du 18.04.06 / révisée le 12.07.06/08.06.17